Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 6

Rubrik: Conférence du corps enseignant gruyérien à Bulle : le 6 mai 1899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉRENCE DU CORPS ENSEIGNANT GRUYÉRIEN A BULLE

LE 6 MAI 1899

Le 6 mai écoulé, le corps enseignant gruyérien était réuni en conférence officielle du printemps au pensionnat de Bulle, sous la présidence de M. Oberson, inspecteur. Après la prière d'usage, M, l'Inspecteur souhaite, en quelques paroles cordiales et sympathiques, la bienvenue aux membres qui ont, à part deux ou trois exceptions, répondu à son appel Il adresse des paroles de remerciement pour le zèle avec lequel la plupart des maîtres ont travaillé durant la dernière année scolaire et nous souhaite un bon courage pour celle qui vient de commencer. Il souhaite également la bienvenue à M. Ody, préfet de la Gruyère, qui, pour la première fois, a bien voulu répondre à son appel et nous honorer de sa présence. Ont également assisté à notre conférence MM. Singy, directeur de l'école secondaire, Cosandey et Reichlen, professeurs.

M. l'Inspecteur demande ensuite la lecture du protocole de la dernière séance; il est approuvé sans observation. Lecture est aussi donnée : 1° d'une lettre de M. de Weck, ancien préfet de la Gruyère, en réponse à celle que la conférence des instituteurs gruyériens lui a envoyée en date du 4 novembre dernier; 2° d'une lettre de M. Horner, professeur, s'excusant de ne pouvoir assister à notre conférence d'aujourd'hui; 3° d'une note de M. Quartenoud, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, donnant les renseignements qui lui avaient été demandés sur le traitement des instituteurs de Fribourg pour le cours de perfectionnement.

Après la lecture de ces différentes pièces, M. Corminbœuf demande à être relevé de ses fonctions de secrétaire des conférences de district. M. l'Inspecteur le prie de bien vouloir retirer sa demande et continuer à remplir ces fonctions avec le tact et la ponctualité qu'on lui connaît. M. Corminbœuf maintenant sa détermination, l'assemblée qui, dans la circonstance, ne s'est sans doute pas inspirée de la raison du plus méritant, désigne votre serviteur qui s'efforcera de marcher sur les traces de son prédécesseur.

M. l'Inspecteur nous annonce ensuite que, selon l'usage, il a commandé à l'Hôtel-de-Ville un banquet d'une cinquantaine de couverts et prie tous les membres, qui n'en sont pas empêchés, d'y participer.

Une quarantaine de membres seulement ayant répondu à cet appel, M. l'Inspecteur annonce qu'il ne tient pas plus que qui que ce soit au banquet et il demande à l'assemblée si elle désire maintenir le banquet de la conférence du printemps. A une

forte majorité, l'assemblée se prononce pour la suppression. Rien de nouveau sous le soleil. Les banquets seront donc supprimés pour la deuxième fois.

On aborde maintenant les différents tractanda de la conférence que voici :

1° Compte rendu général des examens officiels en 1899 ;

2° Répartition du programme pour l'année 1899-1900 et directions relatives à l'enseignement : *a*) de la lecture ; *b*) de la grammaire, et *c*) de la composition aux trois cours, et à l'usage du manuel du troisième degré ;

3° Résultats des examens pédagogiques des recrues pour la dernière période triennale ;

4° Société de chant (rapport et cotisations) ;

5° Divers ;

6° Propositions individuelles.

I. Compte rendu général des examens officiels en 1899.

Aspect de la salle. — Tenue du maître. — Je me déclare satisfait de la tenue de la salle. Partout elle était propre et décorée avec goût. Il serait à désirer qu'il en fût ainsi tout le reste de l'année, car cette propreté ne doit pas seulement être une parade pour le jour de l'examen. Rappelons-nous, avant tout, que c'est là une condition hygiénique très importante pour la santé de l'enfant. Quelques cartes n'étaient pas prêtes à employer. La tenue des maîtres a été correcte et digne d'éloges. Quelques maîtres et maîtresses ont été pris en défaut, montrant un intérêt trop vif à venir en aide à leurs élèves ; que les coupables sachent une fois pour toutes qu'ils doivent, ce jour-là, témoigner le plus grand désintéressement et ne prêter leur concours que sur la réquisition expresse de M. l'Inspecteur.

Registres. — Journal de classe. — Fréquentation — Organisation. — Dans le tableau de la progression il faut, autant que possible, adopter les notes entières et ne pas faire un usage trop abusif des demies. Il ne faut pas viser à s'approcher de la note moyenne du compte rendu. Quelques moyennes tendaient à la hausse ; beaucoup de maîtres ont su donner une moyenne générale assez juste ; quelques-uns, le petit nombre, se sont montrés sévères dans l'appréciation de leur classe Une autre année, le préavis de la Commission scolaire relatif aux demandes d'émancipation devra figurer au tableau pour le jour de l'examen. Au registre des absences et de la progression, il faut, autant que possible, grouper les élèves par cours et par année de naissance, et n'oublions pas que toutes les rubriques de ce registre doivent être remplies et tenues à jour.

Le journal de classe doit commencer le 1er mai et finir le 30 avril. Ce volume, étant payé par la commune, demeure sa propriété et l'instituteur n'a aucun droit d'en disposer à sa volonté. Une fois rempli, le journal ira grossir les archives de l'école

La fréquentation a été assez bonne durant la dernière année scolaire. Cependant, M. l'Inspecteur a été frappé de l'augmentation excessive des absences pour maladies. Il engage les maîtres à se montrer moins indulgents à l'avenir. Sans doute les parents abusent souvent des déclarations médicales; si des doutes peuvent s'élever sur la validité de ces déclarations, on peut exiger que les parents fournissent une déclaration de M. Perroulaz, qui est le docteur officiel des écoles primaires.

Dans un certain nombre d'écoles à trois degrés, l'organisation est tout à fait défectueuse. On y trouve les cours inférieur et moyen tout à fait trop chargés. M. l'Inspecteur nous fait part, à ce propos, d'une clause du nouveau règlement scolaire, clause d'après laquelle il serait interdit de laisser plus de deux ans un élève dans les cours inférieurs, sans l'assentiment de l'Inspecteur. De plus, quelques maîtres se sont permis de déclasser des élèves avant la visite ; cela est absolument interdit.

D'une manière générale, nous dit M. l'Inspecteur, j'ai trouvé presque partout un cours inférieur bon ; un cours moyen faible et un cours supérieur passable. L'impression qui m'est restée c'est que, dans beaucoup d'écoles, le cours moyen est trop négligé, surtout pendant le semestre d'été. Travaillons donc dès le commencement de l'année scolaire si nous voulons éviter des déceptions le jour de l'examen.

(*A suivre.*) THORIMBERT, *inst.*

PARTIE PRATIQUE

Exercices de langue sur le degré supérieur du Livre de lecture.

I

N.-B. — Nous commençons aujourd'hui la série d'exercices que nous nous proposons de faire sur le 3e degré de notre nouveau Livre de lecture. Comme on le verra, ce sont surtout des thèmes de *grammaire*, d'*orthographe* et de *rédaction*. — Le maître est prié de consulter, avant tout, les excellentes directions données aux pages 6, 7, 8 et 9 du Livre de lecture.

LES FENAISONS

A. Grammaire

LE GENRE DES NOMS

1. Répéter ce qui a été étudié au degré moyen, et pour cela faire retrouver, dans le chapitre lu, des noms *masculins* et des noms *féminins*.